

CONNAISSANCES	NIVEAU	CAPACITES
Informations et caractéristiques techniques.	1	- Distinguer dans une notice, les informations qui relèvent de la mise en service d'un produit, de son utilisation, de son entretien, ainsi que les règles de sécurité à observer.
	2	- Extraire d'une fiche produit les caractéristiques techniques.

**SOCLE COMMUN**

C.4	Citer, produire, traiter, exploiter des données	Organiser la composition du document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination.
C.4	Communiquer, échanger.	
C.3	Savoir utiliser des connaissances dans divers domaines scientifiques	Les objets techniques : Analyse, conception, réalisation, fonctionnement et conditions d'utilisation.

Les caractéristiques d'un produit peuvent être appréciées grâce à des documents qui ont des rôles et des noms différents : **fiche technique, notice d'utilisation, catalogues,...**etc.

**1. AVANT L'ACHAT :**

Le consommateur a besoin d'informations pour faire son choix (fiche technique, catalogue,...).

**LA FICHE TECHNIQUE** donne toutes **caractéristiques techniques** nécessaires au choix de l'objet :  
- vitesse - charge – consommation – autonomie – masse – sécurité - ....

Elle est utile AVANT l'achat pour **comparer** les **performances** entre plusieurs produits ayant les mêmes fonctions d'usage.

On appelle **performance** une caractéristique technique précise.

*Exemple : puissance **150 CV**, Energie : **Diesel**,...*

**Fiche technique Renault Koleos 2.0**

Moteur Renault Koleos 2.0dCi 150 4wd (2008-)	
Type du moteur	4 cylindres en ligne
Energie	Diesel
Disposition	Transversal avant
Alimentation	Common rail
Suralimentation	Turbo à géométrie variable + intercooler
Distribution	Double arbre à cames en tête
Nombre de soupapes	4 par cylindre
Alésage & Course	84.0 x 90.0 mm
Cylindrée	1995 cc
Compression	15.7
Puissance	150 chevaux à 4000 tr/min
Couple	32.6 mkg à 2000 tr/min
Transmission Renault Koleos 2.0dCi 150 4wd (2008-)	
Boîte de vitesse	6 rapports
Puissance fiscale	9 chevaux

**2. APRES L'ACHAT :**

La **NOTICE D'UTILISATION** est un document qui donne les **informations** nécessaires à l'**installation** (mise en service), à l'**utilisation** et à l'**entretien** de l'objet.

Elle permet de garantir son bon fonctionnement.

Ces informations sont développées dans la notice d'emploi ou d'utilisation, sous la forme de rubriques :

- Montage - Mise en service –
- Sécurité – Entretien –
- Utilisation – Précautions d'emploi -
- Illustrations - Conseils de dépannage –
- Recyclage -

**TROTINETTE ELECTRIQUE : NOTICE D'UTILISATION  
AVIS AUX UTILISATEURS - A LIRE AVANT TOUTE  
UTILISATION**

*Aucune modification ne doit être apportée à votre trottinette. Vous devez respecter la législation Française en vigueur quant à son usage, spécialement pour le code de la route. La trottinette est conçue pour un usage privatif (promenade en lieux sécurisés) et non pour un usage excessif (sauts, acrobatie.) ou sur la voie publique (sauf modèles reconnus avec équipement permettant de rouler sur la voie publique. La trottinette n'est pas un jouet.*

**PRECAUTIONS D'EMPLOI**

*Il est conseillé d'utiliser votre trottinette avec un équipement de protection : gants, casque, genouillères, pantalons pour éviter toute blessure en cas de chute, vous devez utiliser votre trottinette avec prudence afin d'éviter toutes collisions, accidents, chutes. Vous devez choisir une aire de promenade adaptée à l'utilisation de votre trottinette.*